La journée de Marceline Desbordes-Valmore à Douai

Fidèle toujours au culte du souvenir, la population douaisienne a célébré, hier dimanche, la mémoire de sa chère Marceline.

La journée tout entière lui était consacrée, et nulle manifestation ne se déroula qui n'était organisée en son honneur.

Le matin, à 11 h. 30, un pèlerinage simple et touchant amena devant la maison natale de la tendre muse, une foule nombreuse.

En présence de Mme Cécile Sorel, présidente du Comité ; de MM. Léon Escoffier, député-maire ; Charles Goniaux, député ; Hayez, sénateur ; de Bailliencourt, président des « Amis de Douai », des voix s'élevèrent, évocations délicates et louanges ferventes.

Un vent vif et frais effilochait dans le ciel le coton des nuages sombres.

La pieuse cérémonie dura moins d'une heure. Elle fut émouvante. Des poésies de Marceline Desbordes-Valmore furent récitées ; d'autres, chantées par les élèves de l'Ecole Normale d'institutrices, sous la direction de Mlle Bressoles, et la chorale « Les Mélomanes Douaisiens », dirigée par M. Marcel Dumont.

Et c'est la voix dolente et douce de l'exquise poétesse qui, ainsi, plana un moment sur l'assistance attentive et recueillie.

A la douceur blessée des poèmes, reflets douloureux de l'âme inconsolée de Marceline, succédèrent à sa gloire les hommages vibrants de Mme Poncelet-Dronsart ; de M. Boyer d'Agen, et de M. Louis Noël, bibliothécaire de la ville.

La pieuse manifestation prit fin et la foule abandonna l'humble maison à la façade tendue de rouge et d'or.

Un instant plus tard, elle se retrouvait plus compacte que jamais à l'entrée du petit square Jemmapes.

Accompagnée du maire, Mme Cécile Sorel s'y était portée. L'éminente artiste avait voulu revoir le socle mutilé d'où la statue de la muse douaisienne, qu'elle admire, est absente, et la foule l'y avait suivie.

La présidente du Comité marcelinien affronta là, complaisamment, l'objectif des photographes.

Elle exprima le désir de voir bientôt rendue à la ville natale l'image de Marceline.

Après quoi, Mme Sorel se plut à admirer le splendide monument qui, tout à côté, achève de s'élever, et qui commémorera les héros douaisiens. Et elle félicita aimablement le maître Alexandre Descatoire de son œuvre magnifique.

L'après-midi, à 16 heures, l'Harmonie Municipale de Valenciennes, qui apportait son concours à la fête, donna au parc de la porte de Valenciennes, un concert d'une haute tenue et d'exécution parfaite.

L'impressionnante assemblée qui l'écouta fit à l'excellente phalange un accueil enthousiaste.

Enfin, le soir, dernière phase de la journée, « La Dame aux Camélias », au Théâtre Municipal, obtint l'immense succès que l'on peut imaginer avec le concours d'interprètes éminents comme Mme Cécile Sorel et les artistes de la Comédie Française.

R. J.

Le cinquantième congrès de l'industrie du gaz à Lille

C'est aujourd'hui, lundi, que s'ouvre à Lille le Cinquantième Congrès de l'Industrie du Gaz.

Ce Congrès qui durera du 20 au 24 juin, tiendra ses principales séances au siège de la Société industrielle du Nord de la France, rue de l'Hôpital Militaire à Lille.

Dès hier, dimanche, à partir de 14 heures, nombre de congressistes sont arrivés à Lille et se sont fait inscrire au Bureau du Congrès. [illegible]

Nous donnons ci-dessous le programme de la journée d'aujourd'hui :

A 9 heures, inscriptions au siège de la Société Industrielle du Nord de la France (suite).

A 11 heures, réception à la Préfecture. Déjeuner (ad libitum).

A 14 h. 30, ouverture du Congrès et séance officielle. Distribution des médailles du gouvernement et des récompenses attribuées aux employés et ouvriers méritants.

A 16 heures, visites de l'usine de Loos et de la Centrale Electrique de Sequedin de la Compagnie Continentale du Gaz.

A 15 heures, la visite du Musée sera spécialement organisée pour les dames. Rendez-vous à la porte du Musée.

A 19 h. 45, banquet offert aux congressistes par la Compagnie Continentale du Gaz : Hôtel Delannoy, 210, rue Nationale (tenue de soirée : habit ou smoking).

INCIDENTS DE GREVE DANS LA RÉGION STÉPHANOISE

Quelques incidents se sont produits à Charlieu, près de Saint-Etienne, où la grève des tisseurs se continue. Une femme qui attendait sa fille à la sortie de l'usine, a été injuriée et frappée par le délégué de la Fédération Nationale Unitaire du Textile.

Dans la soirée, diverses manifestations ont eu lieu devant les domiciles des directeurs de plusieurs usines.

Des pierres ont été lancées dans les vitres et des volets ont été brisés. (Havas)

Si vous avez quelquechose à vendre à acheter à échanger

Annoncez-le ici : toute la région du Nord le saura le lendemain.... parce que le "Réveil" a la plus forte vente contrôlée

Une belle fête à Lille des P.T.T. Mutualistes

L'Union des Sociétés mutualistes des P.T.T. du département du Nord, présidée par M. Josson, a célébré hier, sa fête annuelle par un grand banquet, suivi d'un concert artistique, salle des Ambassadeurs, Square Dutilleul.

Un grand nombre de dames égayaient de leur sourire et de l'éclat de leurs toilettes estivales, cette réunion familière, empreinte de la plus franche cordialité.

La note officielle était apportée par de graves fonctionnaires qui surent avec bonhomie, dépouiller leur rigidité conventionnelle et se mettre, avec aisance, au diapason de la gaîté communicative et de bon aloi.

Ces amicales agapes étaient présidées par M. Régnier, président du Conseil interdépartemental de Préfecture de la région du Nord, représentant M. le Préfet empêché et excusé.

A la table d'honneur, coquettement garnie de bouquets de fleurs suaves, nous remarquons MM. Josson ; Quenot, chef du Service central des P.T.T. représentant M. le Secrétaire Général ; Favières, adjoint au Maire de Lille ; Blin, Directeur régional des P.T.T. et Mme Blin ; Sanssois, chef de bureau à l'Administration centrale ; Lambert, Directeur du Pas-de-Calais ; Buisson, Directeur des Ardennes ; Dupuy, Secrétaire général du « Soutien fraternel » ; Creuze, Président du « Lendemain du Nord » ; Imbert, Inspecteur primaire à Lille, vice-président de l'Union départementale des Sociétés de Secours mutuels du Nord ; Mme Delay, Présidente des Dames patronesses du « Soutien fraternel ».

Ça et là, dans la vaste salle, nous reconnaissons MM. Bailly, Président de la « Tutélaire des fonctionnaires » ; Couturier, vice-président de l' « Union et Fraternité » ; Manoury, vice-président de l'Orphelinat national des P.T.T. ; Willems, chef du central téléphonique, adjoint au maire de Lille ; Maës, Président de la Commission des fêtes ; Ferez, de la Fraternelle des P.T.T. de Roubaix ; Cartier, de la Mutuelle des Facteurs de Tourcoing ; Toucry, Secrétaire et Martin, Trésorier de l'Union.

Notons encore les membres du Conseil d'Administration, de nombreuses receveuses et receveurs du département, des dames employées, agents et facteurs des Postes.

Signalons que ce fut une fête de caractère et de sentiments essentiellement mutualistes. A l'agrément s'est ajoutée une grande ferveur de Solidarité et chacun en emporta une volonté résolue d'active propagande.

HOMMAGE A LA MUTUALITE

Pendant toute la durée du repas, excellemment servi par le traiteur Pichat, de la rue de l'Hôpital Militaire, l'orchestre symphonique Æolian sous l'habile direction de M. H. Dupuis, s'est fait entendre et applaudir.

Au champagne, des discours ponctués de bans enthousiastes furent successivement prononcés par MM JOSSON, président de l'Union des Sociétés Mutualistes des P. T. T. du département du Nord ; BLIN, directeur régional ; FAVIÈRES, adjoint, représentant M. le Maire de Lille ; IMBERT, représentant M. Georges Petit, président de la Mutualité française ; FOULON, secrétaire de M. le sénateur Pasquet, un des rapporteurs au Sénat du projet de loi sur les Assurances Sociales ; DUPUY, délégué de Paris ; QUENOT, représentant M. le secrétaire général Deletète, et REGNIER, parlant au nom de M. le Préfet du Nord.

Tous ces orateurs, en termes chaleureux, délicats et persuasifs, ont tenu à rendre un public et solennel hommage à l'action bienfaisante de haute portée sociale exercée dans tous les domaines de la solidarité humaine, par la Mutualité, rayonnant au-dessus de tous les partis politiques, de toutes les confessions religieuses, de toutes les opinions philosophiques pour répandre et faire fleurir autour d'elle les bienfaits de la Fraternité agissante et effective.

Par des chiffres probants et réconfortants, M. JOSSON a marqué la marche ascendante de l'idée mutualiste parmi les fonctionnaires des Postes. Grâce à l'effort collectif, la Caisse de secours de cette Association se trouve augmentée, cette année, de **deux cent mille francs**. Ce splendide résultat se passe de commentaires.

LE CONCERT

A l'issue du banquet, un délicieux concert a retenu et charmé l'assistance, se pressant dans la grande et coquette salle des Ambassadeurs. L'orchestre Æolian, que préside avec un soin si attentif M. Léon Coupleux ; la Chorale mixte des P. T. T. et la Lyrique formée d'artistes de première valeur ont recueilli une abondante moisson de lauriers. Chacun a emporté de cette belle fête artistique, composée avec goût et exécutée dans la perfection, le plus agréable souvenir.

Les organisateurs de la splendide journée mutualiste des P. T. T., ont droit à tous les éloges, qui d'ailleurs ne leur furent pas ménagés et avec raison.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Au nom du Ministre du Commerce, M. Quenot chef du service central des P. T. T., a remis la médaille de bronze à M. Francis, agent des Postes à Strasbourg, et une mention honorable à MM. Dehaussy et Soulez, facteurs des postes à Lille.

M. Quenot a tenu à donner en exemple à toute la corporation des P. T. T. l'organisation et l'esprit de discipline de l'Union Mutualiste du département du Nord, dont il s'est plu à vanter les sentiments de concorde et de dévouement à l'intérêt public.

LA GUERRE AU MAROC

Le communiqué officiel du Maroc dit notamment : « Mettant à profit le désarroi produit chez l'ennemi par le rude coup subi dans le combat du Djebel-Alam, les contingents indigènes, sous les ordres d'officiers espagnols partant de Selklem et Tazarit, ont occupé les côtes 1604 et 1660 qui sont les plus élevées de Buhasem, en passant par Hait, ancien campement de Raisouli. Les pertes du côté espagnol s'élèvent à 12 indigènes tués ou blessés. L'ennemi, démoralisé, s'est enfui vers Aumas.

L'occupation des crêtes de Buhasem facilitera notablement la progression vers le Sud pour l'occupation des côtes successives du massif central du Djebala.

Au cours du combat du Djebel-Alam, le 16 juin, les pertes de l'nenemi se sont élevées à plus de 500 hommes. De nombreux morts et blessés ont été abandonnés dans la brousse d'où les troupes espagnoles les ont retirées, découvrant parfois des tas comptant plus de 20 cadavres.

La plupart des familles et du bétail que l'ennemi n'a pas pu emmener dans sa fuite sont restés entre les mains des Espagnols.

ROUBAIX

Dépôt de vente : 78, Grande-Rue
Bureaux : 45, rue de la Gare — Téléph. 9-51

M. Louis Marin, ministre des Pensions à Roubaix

Une exposition intéressante et une belle œuvre

A l'occasion du Congrès des 24, 25 et 26 juin prochain, Congrès dont la séance de clôture sera, ainsi que nous l'avons dit, présidée par M. le Ministre des Pensions, aura lieu une exposition permanente organisée par les Amis des Aveugles du Nord, l'œuvre d'entr'aide aux Grands Invalides de Dunkerque, l'Ecole de Rééducation des Mutilés de Tourcoing, l'Ecole professionnelle des veuves de guerre de Lille, la Maison du Combattant Mutilé de Dunkerque, le Comité départemental des Mutilés et Réformés de guerre du Nord, les Associations de Mutilés et Veuves de guerre du Nord, les journaux d'Associations de Mutilés et d'Anciens Combattants.

Cette exposition sera installée dans la salle des fêtes de la rue de l'Hospice, ornée à cet effet des mêmes décorations de la dernière vente de charité au profit des dispensaires, don du Comité de cette œuvre.

L'entrée en sera absolument gratuite et libre. Il sera donné à la population roubaisienne l'occasion d'admirer les aveugles et mutilés travaillant et même d'emporter quelques souvenirs de ces travailleurs déshérités. A cette occasion, un livre d'or sera mis à la disposition des visiteurs qui seront invités à y apposer leur signature et à remettre leur offrande si modeste soit-elle. Le total de ces offrandes sera versé au Comité départemental au bénéfice de la Maison de l'Invalide de guerre. Encore une belle œuvre à encourager. Aussi a-t-elle amené des âmes charitables à s'en occuper. C'est ainsi qu'un Comité de veuves de guerre de notre ville s'est formé et a pris en mains cette question du Livre d'Or.

Ce Comité est composé comme suit :

Président, Mme Alfred Motte-Terminck ; Membres : Mmes veuve Maurice Thibau-Malfait, veuve Félix Lorthiois-Piouy, veuve Dubrulle-Verspieren, veuve André Motte-Boutemy, veuve André Masurel-Roussel, veuve Jacques Masurel-Dansette, veuve Carré-Degandt.

Qu'il nous soit permis de féliciter ces dames de leur beau geste et souhaitons qu'il rapporte beaucoup à nos Mutilés.

L'eau de Lucheux Source Royale se trouve chez tous les dépositaires, épiciers et pharm. et au dépôt central, 73, Av. de Boufflers, Lambersart. 0—11401

AGRESSION NOCTURNE

Un homme est assommé et dévalisé, rue Bernard

Dimanche matin, vers 7 h. 45, le nommé Vanhuysse Charles-Louis, 42 ans, dégorgeur, demeurant à Bondues, 56, rue de Varennes, a été trouvé couché sur le trottoir, rue Bernard. Il se plaignait de très vives douleurs dans la région dorsale.

Conduit au poste de police du 3e arrondissement, il y fut visité par M. le docteur Dispa, qui releva des contusions multiples sur tout le corps et fit conduire le blessé à l'hôpital de la Fraternité.

M. Chevalier, commissaire de police de permanence, ouvrit une enquête. Il questionna le blessé et apprit de lui qu'il était venu à Roubaix samedi dans la soirée. Il avait fait la fête dans divers cabarets de la rue Bernard et, vers 1 heure du matin, avait été assailli par deux individus. Ceux-ci, après l'avoir roué de coups, le terrassèrent, lui enlevèrent son portefeuille contenant une somme de 400 francs, un porte-monnaie en cuir noir renfermant une vingtaine de francs et des papiers d'identité.

Il n'a pu fournir aucun renseignement sur ses agresseurs.

Il paraîtrait qu'il a plusieurs côtes brisées. Le malheureux a donc passé la nuit sur le trottoir.

* * *

Vers minuit 30, M. Le Provost Georges, 30 ans, chauffeur d'auto, demeurant 216, boulevard Gambetta, passait rue Louis-Catrice. Il fut assailli par deux individus qu'il ne connaît pas, frappé et terrassé. Ses agresseurs fouillèrent dans les poches de son vêtement et lui dérobèrent un carnet de notes contenant deux cartes d'électeur, un permis de conduire.

M. Chevalier, commissaire de police de permanence, a ouvert une enquête et chargé le service de la Sûreté de retrouver les deux malandrins.

BRIS DE CLOTURE ET VIOLATION DE DOMICILE

Vers minuit 30, M. Beckaert François, demeurant rue Capitaine-Guynemer, 28, à Tourcoing, enfonçait la porte de l'entrée particulière du cabaret tenu par M. Defoort Georges, 24 ans, 19, boulevard d'Halluin.

Il pénétrait ensuite dans l'habitation de ce dernier, qui est son beau-frère, et s'y installait jusqu'à 3 h. 30 du matin.

Sur plainte de M. Defoort, un procès-verbal a été dressé et transmis à M. le Procureur de la République.

UNE SERIE DE VOLS

DES LAPINS. — M. Pirou Séraphin, 45 ans, chauffeur-conducteur de machines, demeurant rue de Leers, rangée Thibaut, 13, possédait quelques superbes lapins. Ceux-ci ont tenté la convoitise d'amateurs de gibelotte à bon marché qui, au cours de la nuit dernière ont opéré, sur le lot, un copieux prélèvement. Cinq gros lapins, tout à fait à point, ont été dérobés. Le préjudice est évalué à environ 150 francs. Le service de la Sûreté recherche les voleurs.

UN VELO. — M. Stragier Gustave, veilleur de nuit aux Huileries d'Alger et d'Odessa, demeurant à Tourcoing, 125, rue du Cymbale, avait déposé, vers 22 h. 30, son vélo, contre la porte de l'immeuble portant le n° 23 de la rue Dammartin. Cette bicyclette, marque « Wouward », émaillée rouge-grenat, filets bleus, pneus Dunlop, a été dérobée par un inconnu. Une enquête est ouverte.

UNE ECHELLE. — M. Hoste Emile, cabaretier, 208, rue de l'Ommelet, a déposé une plainte contre un inconnu qui lui a dérobé, au cours de la nuit dernière, dans la cour de son établissement, une échelle double, douze échelons, de couleur marron, portant l'inscription A. Dubus, Grand'Rue.

M. le Commissaire de police de permanence a reçu la plainte et ouvert une enquête.

RECEPTION D'UN GROUPE D'ELEVEURS DE MOUTONS DE L'UNION SUD-AFRICAINE

C'est à 11 h. 30 qu'une réception sera réservée à un groupe d'éleveurs de l'Union Sur Africaine, par la Chambre de Commerce de Tourcoing.

Un lunch sera offert à midi 30 à cette délégation, au Cercle de l'Industrie, à Roubaix, par MM. les Présidents des Chambres de Commerce de Roubaix-Tourcoing, la Fédération industrielle et commerciale et l'Union des Négociants en laine de Roubaix-Tourcoing.

Il sera intéressant de noter, avec les efforts qui sont faits par ces éleveurs, les résultats obtenus. Cette question de la production lainière étant capitale pour l'industrie régionale.

Bock Meyerbeer PRÉSENTÉ SUR ... TOUTE TABLE

ASSISTANCE AUX VIEILLARDS, INFIRMES ET INCURABLES, PRIVÉS DE RESSOURCES

Le Maire de la Ville de Roubaix a déposé au Secrétariat de la Mairie :

1. La délibération du Conseil municipal, en date du 17 juin 1927, statuant sur les demandes d'admission au bénéfice de l'assistance obligatoire formée par des personnes résidant hors de la commune.

2. La liste d'assistance complémentaire et rectificative, aux vieillards, infirmes et incurables privés de ressources, arrêtée par le Conseil municipal.

A partir d'aujourd'hui et pendant un délai de 20 jours, les vieillards, infirmes et incurables dont la demande a été rejetée par le Conseil municipal, pourront présenter une réclamation à la Mairie. Tout habitant ou contribuable de la commune peut aussi, dans le même délai, réclamer l'inscription ou la radiation des personnes qu'il considérerait comme omises ou inscrites à tort.

SOCIÉTÉS & COMITÉS

A L'AMICALE DES ARTS DE ROUBAIX. — La Section cycliste de l'A. A. R. a obtenu les résultats suivants dans le *Grand Prix des Jeunes Espoirs, à Lille* : 2e Vendenbulcke, 3e Hayart, 5e Hautecœur, sur 96 partants.

Challenge Sigrand, 180 kilomètres : Poupaert, avec 3 crevaisons, se classe 20e, et Desmulliez 50e, avec 3 crevaisons.

60 kilomètres à Sveveghem : 6e Coudron.

50 kilomètres à Menin : 1er Sagert, 2e Coudron Léon, 5e Quique.

Dans le Circuit Franco-Belge du 5 juin dernier, l'Amicale gagne le Challenge des Débutants avec Niedergandt 1er, Verveecke 4e et Methon 12e.

Dimanche 19 juin, l'Amicale prendra part au Circuit des Francs, à Tourcoing. Délégué : Vandenhaute L. ; vestiaire café Devroé, rue de Paris.

Mardi 21 juin, réunion de Commission, à 19 heures, au local. Les coureurs prenant part au Critérium du « Réveil », le 26 juin, sont priés d'assister à la réunion.

A l'occasion de la Fête Nationale, diverses épreuves cyclistes auront lieu au boulevard Gambetta, à Roubaix, dont voici le programme : A 8 h. 30, courses de vitesse : série, repêchage, demi-finales et finales ; à 9 h. 30, course de tombola (moins de 16 ans) : 1 fois circuit de Roubaix ; à 10 h. 15, course de fond : Circuit de Roubaix 4 fois, 45 km.

Ces courses sont réservées aux habitants de Roubaix depuis 3 mois.

Les engagements sont gratuits, ils sont reçus par écrit au siège de l'Amicale des Arts de Roubaix, 86, rue de l'Epeuple, jusqu'au 11 juillet, à minuit, où des feuilles d'engagement sont à la disposition des intéressés au même endroit. Les coureurs devront obligatoirement participer en vitesse et en fond.

FESTIVITÉS DU PILE, SARTEL ET TROIS PONTS. — Le Comité invite les débitants de boissons, cafetiers, cabaretiers et buvettes à assister à la réunion de leur secteur qui aura lieu mardi prochain 2 courant, à 19 h. 30, à l'école de la rue Delezenne. Cette réunion préparatoire aux festivités prochaines, Braderies, Ducasse de leur calendrier et de la répartition des jeux populaires du 14 Juillet entre tous les présents.

Ceux qui ont des propositions à soumettre sont priés de les adresser au Président M. H. Leuridant, 336 bis, rue Jules Guesde.

CERCLE ORPHÉONIQUE LES XL. — Aujourd'hui lundi à 19 h. 30, au siège, cours de chant.

MUTUELLE DES TAILLEURS. — L'Union Amicale et Mutuelle des Tailleurs de Roubaix-Tourcoing, prie ses membres d'assister aux funérailles de Marcel Debal, qui auront lieu le mardi 21 juin, à 8 h. 30. Réunion rue d'Oran, à 8 h. 15.

AMICALE DELEZENNE. — Réunion mardi 21, à 19 h. 30 précises à l'école du Comité et de toutes les sections. Objet : Fêtes de l'Amicale du 7 Août.

LA CURE DE PRINTEMPS doit être faite au Yoghourt Lactelia, qui est un délicieux dessert et facteur de longévité. 11422

Naissances : Roberte Crispyn, rue Magenta, 32. — Raymond Herrmann, rue d'Italie, 25. — Lise Houzlaux, rue des Arts, 132. — Clément Beryckère, rue du Sars. — Hélène Cornelissen, rue de Mouveux, 76, cour Desurmont, 1. — André Brousse, rue de l'Ommelet 84.

Décès : Irma Sainquintin, 50 ans, rue Louis Catrice, 11. — Severin Bruggeman, 83 ans, époux Brame, rue de Barbieux, 35. — Alfred Chariet, 90 ans, rue de Lannoy 274. — Jean Tremmerie, 27 ans, rue de Rugge, 24 à Aveighem. — Emile Semal, 45 ans, boulevard de Belfort, 50. — Lucien Montel, rue de Mons, 8 cour Orange 9. — Edmand Mahieu, 60 ans, rue Drouot, 45. — Ginette Lathuille, 5 mois, rue Emile Moreau, 31.

L'Exposition Florale du Cercle Horticole A ROUBAIX

Ouverte hier au public, la très belle exposition organisée par le Cercle Horticole de Roubaix, salle des fêtes de la rue de l'Hospice, a connu un légitime succès.

Une grande quantité de collections remarquables ont opposé les variétés classiques les plus renommées aux nouveautés qui ne manquent pas de splendeur, ni d'originalité.

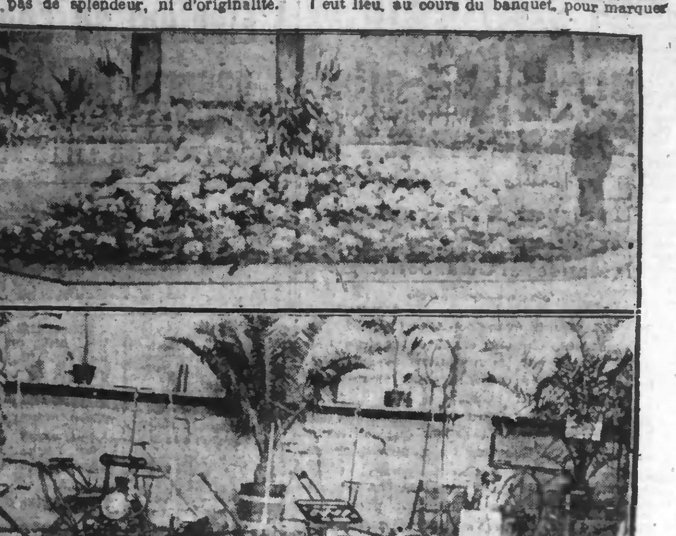

En haut : Une vue de l'Exposition ; En bas : Appareils de jardinage

Grâce au dévouement d'une Association qui s'affirme une des meilleures, au goût reconnu de ses membres, au labeur intelligent des exposant et à l'artistique disposition des parterres fleuris et des lots parfumés, aux tons atténués de majestueuses et sombres plantes ornementales, le public, avant une visite en détail a pu jouir d'une ravissante vue d'ensemble. Il est venu très nombreux.

Le Comité était présidé par M. Louis Bossut président du Cercle Horticole, assisté de ses collègues MM. E. d'Heilly, secrétaire général ; E. Bernard et E. Canivet, vice-présidents ; Cavro, Duforest, Masquelier, Vandamme.

Le jury était composé de MM. Mazière, jardinier chef de la ville de Douai, secrétaire ; Al. Delahaye, horticulture à Marcq en Barœul président ; H. Wargniez, jardinier-chef de la ville de Roubaix ; Losser, adjoint au service des jardins de la ville de Tourcoing ; L. Wateile et E. Bernard.

L'INAUGURATION

Samedi, à midi a pris place l'inauguration officielle de cette remarquable exposition. Parmi les personnalités présentes, nous remarquons : MM. L. Dupré, H. Thérin, de Brabander, adjoints au Maire ; Lenfant, professeur d'agriculture à Lille, représentant la Direction des Services Agricoles du Nord ; Julien Matte, directeur des Parcs et jardins de Tourcoing ; Imbrecht, vice-président du Cercle Horticole de Wattrelos ; Albert Sonneville, vice-président, et H. Vandaele, secrétaire général des « Amis de Roubaix » ; Fernand Lambin, président d'honneur du Cercle Horticole ; Guilbaut, conseiller général, président du Syndicat des Horticulteurs du Nord.

M. Louis Bossut, président du C. H., remercie la Municipalité et les personnalités présentes du précieux réconfort de leur présence, attestant tout l'intérêt porté aux manifestations horticoles qui tendent à rendre plus aimables nos cités.

M. Dupré, adjoint au Maire de Roubaix, lui répond très aimablement en assurant le Cercle Horticole de toute la sollicitude de l'Administration.

LE BANQUET

A 14 heures, un banquet fort bien ordonné réunissait les personnalités précitées, les exposants et organisateurs de l'Exposition, ainsi que les membres de la Presse.

A l'heure des toasts, des allocutions très applaudies furent prononcées par M. Louis Bossut, président du Cercle Horticole ; Guilbaut, conseiller général du Nord ; Sory, adjoint au maire de Roubaix ; Henri Vandaele et Albert Sonneville, au nom des « Amis de Roubaix » qui offrent un prix important pour l'un des lauréats de la journée ; Lenfant, professeur d'agriculture ; Julien Matte, de la « Renaissance Horticole » et Etienne Bernard, qui fut la cheville ouvrière de l'organisation de l'Exposition.

Un échange de vues des plus intéressantes eut lieu, au cours du banquet, pour marquer les grandes lignes du programme grandiose qui, l'année prochaine, se déroulera pour le 50e anniversaire de la fondation du Cercle Horticole de Roubaix.

LE PALMARÈS

Grande médaille d'or et très vives félicitations, offerte par M. F. Lambin, vice-président d'honneur et médaille d'argent offert par la Ville de Roubaix, à M. Marcel Delobel, rosiériste à Lomme.

Grande médaille d'or, offerte par M. Richardson, président d'honneur, avec félicitations, à M. Jules Gardon, horticulteur à Wasquehal.

Grande médaille d'or avec vives félicitations, à l'Horticole de Croix. M. Devloo, directeur.

Médaille d'or offerte par M. Bossut, président actif, avec félicitations, à M. François Depuyt, jardinier chef chez M. et Mme Nuytten-Lefebvre, à Lambersart.

Grande médaille d'or et félicitations et médaille d'argent de la ville de Roubaix, à M. Achille Méric, jardinier chef chez M. Cavrois, avenue Roussel, à Croix.

Médaille d'or de première classe, à M. Ed. Seys, horticulteur à Croix ; médaille d'or de 1re classe à M. Anatole Lerouge, jardinier chef chez Mme Hannart-Motte, château du Recueil, à Flers ; médaille d'or et félicitations à M. Camille Bertiau, jardinier chef chez Mme Rosson, avenue des Villas ; médaille d'or de 1re classe, à M. Jules Bonle, horticulteur à Croix.

Médaille d'or à M. Camille Bertiaux, jardinier chef chez Mme Rasson, avenue des Villas, Roubaix ; médaille d'or de 1re classe à M. Verhaeke, médaille d'or de 1re classe à M. Henry Verhaeghe, jardinier chez M. Segard-Desurmont, à Wasquehal ; médaille d'or aux jardins ouvriers du vélodrome de Wattrelos ; médaille de vermeil de 1re classe à M. Henri Blomme, jardinier à Wattrelos.

Hors concours : très vives félicitations, à M. Jean Morsmann, horticulteur à Tourcoing ; félicitations à M. Masquelier, pépiniériste à Lys-lez-Lannoy.

Matériel horticole : diplôme de médaille d'or et félicitations, M. Deveugle, constructeur à Neuville-en-Ferrain ; diplôme de médaille d'or et félicitations, à M. Louage-Dubrunfaut, constructeur à Roubaix ; diplôme de médaille d'or et félicitations, à M. Claeyssens, à Tourcoing (ferronnerie d'art).

Organisation de l'exposition : Grande médaille d'or offerte par la société des « Amis de Roubaix », avec très vives félicitations, à M. Etienne Bernard, jardinier chef des Hospices de Roubaix ; très vives félicitations à la ville de Roubaix pour plantes vertes ornementant l'exposition.

Aujourd'hui, lundi, entrée, 1 franc. Des billets de tombola de fleurs sont en vente à l'entrée au prix de 0.50.

WATTRELOS

Pour les Vieux Ménages

LES REMERCIEMENTS A CEUX QUI ONT PARTICIPÉ A L'ŒUVRE ENTREPRISE PAR LA MUNICIPALITÉ

Hier matin à 9 h. 30 dans la salle du Conseil Municipal, les membres de l'administration des hospices et les membres de l'administration municipale recevaient les collecteurs qui, gracieusement s'étaient offerts pour présenter les listes de souscription à la population en faveur des vieux ménages. Une grosse centaine de personnes étaient présentes quand M. Florimond Lecomte, adjoint au maire, remplaçant M. Briffaut, député-maire, malade, prononça le discours suivant :

« Messieurs,

M. Henri Briffaut, député-maire, atteint d'un mal assez grave à la jambe et condamné à garder le lit ou la chaise-longue pour quelques jours encore, m'a chargé de l'excuser et de le rappeler auprès de vous.

En bien ! Messieurs, en fait de discours, permettez-moi de vous exposer, comme M. Briffaut l'aurait fait lui-même, le bref historique de l'objet qui nous réunit ici.

C'est dans sa séance du 10 décembre 1924, que la commission municipale des finances, à l'instigation d'un de ses membres, M. Louis Dobigies, demanda « qu'un droit de priorité futur soit réservé sur les disponibilités prochaines pour la construction de maisons pour vieux ménages et d'une maternité sur le terrain acheté récemment par l'administration des hospices, avec les ressources de l'établissement hospitalier. »

Dans sa séance du 19 décembre 1924, le conseil municipal était unanime à ratifier l'avis exprimé par sa commission des finances, et à reconnaître que la création des pavillons pour vieux ménages devait passer avant celle d'une place publique au Laboureur.

Dans sa séance du 20 février 1925, je pouvais informer l'assemblée communale que l'administration municipale, en complet accord avec la décision prise par le conseil en séance du 19 décembre 1924, réservait le droit de priorité des ressources disponibles pour l'œuvre des vieux ménages, dont la commission administrative de l'hospice était chargée de nous soumettre le projet.

Le conseil municipal, ajoutais-je, aura à accomplir un effort financier en rapport avec l'importance des travaux à exécuter pour la création des vieux ménages, œuvre humanitaire dont l'assemblée communale a été unanime à reconnaître l'urgente nécessité.

Et c'est ainsi que, dans sa séance du 25 juin 1925, le conseil municipal sur la proposition de la commission des finances, décidait d'inscrire au budget additionnel de l'année en cours un crédit de 50.000 fr. pour permettre à la commission administrative des hospices de préparer le projet qui devait être soumis à l'approbation municipale.

Messieurs, grâce à votre zèle, grâce à la générosité de la population de Wattrelos, le montant des dons et souscriptions recueillis au cours des années 1925 et 1926 s'est élevé à 200.409 fr., ce qui, joint à la subvention de 50.000 fr. votée par le conseil municipal, formait un total de 250.409 fr. encore insuffisant pour couvrir le montant des plans et devis des travaux à exécuter, dressés par l'architecte départemental.

La différence entre les recettes et la dépense accusait en effet, un déficit d'environ 29.000 fr. Or, dans sa séance du 29 mars 1927, le conseil municipal, désireux d'assurer sans retard l'exécution des travaux, n'hésitait pas à voter une nouvelle subvention supplémentaire de 29.000 fr. ce qui portait la contribution financière de la ville à près de 80.000 fr.

Ai-je besoin de vous dire que nous sommes heureux d'avoir pu consentir cet effort financier !

En terminant cet historique, je tiens à vous remercier tous, M. le vice-président et MM. les membres...

FEUILLETON DU 20 JUIN 1927. — N° 23

Le Circuit de la Mort

A. Boissières

ROMAN

— C'est évident, comme tu dis ! Et j'attends pareillement le verdict de la cour d'assises pour poser à M. Dingler une petite condition à l'union qui se prépare...

— Une condition ? fit Mme de Larive intriguée... Quel rapport peut avoir l'affaire de Mélanie Doizy avec ton mariage, Tiburce ?

— Tu ne comprendrais pas !

— Cela dépend... Parle !

— Non, j'aime mieux me taire... pour l'instant... Moi aussi, j'attends ce verdict avec impatience...

« Que diable ! maman, ce n'est pas toi qui te maries !... Et tu n'es pas plus pressée que ton grand fils, je suppose, qui, pour te plaire, fait toutes tes volontés, renonce au cercle, à ses meilleurs amis, à la vie mondaine, à tous les amusements, et va épouser Mlle Dingler, cinq cent mille francs de dot et une situation de premier ordre dans une industrie nationale comme celle des avions !

« Ça jette de l'huile tout ça, comme dirait en son langage faubourien ton petit mécano...

Il s'était levé de son pouf, pour couper court à toute demande nouvelle de sa mère et, l'embrassant sur le front, il souhaita :

— Bonne nuit, maman !

Et la marquise resta rêveuse.

. . . .

Depuis un mois, c'était pour Pierre Doizy, le petit mécano, le même apaisement, le même espoir de tranquillité future que chez les Dingler et chez les de Larive.

Pour lui, toute la vie normale retrouvée se concentrait sur son métier de pilote... Il était immédiatement rentré dans les bonnes grâces de son patron, comme on l'a vu !

Dingler l'avait envoyé au meeting de Bordeaux, où le jeune champion du monoplan Dingler avait cueilli tous les lauriers de cette réunion de printemps. Il avait battu le populaire Legagneux et ravi deux ou trois records à plusieurs rois de l'air !

Il ne quittait plus guère l'école du Perray, où il avait la haute direction, maintenant, pour former des pilotes... si ce n'est pour venir à Paris, soit s'entretenir avec Me René Albert, l'avocat, soit voir sa maman au parloir de Saint-Lazare. Toute sa pensée était accaparée par la solution heureuse que préconisait le défenseur de Mélanie, absolument sûr d'un acquittement aisé !...

Et le petit mécano, avec son énergie farouche, entrevoyait un avenir brillant pour lui et pour sa mère... Il faisait table rase du passé, — si près de lui, pourtant !

Il était toujours ignorant des relations intimes qui s'étaient nouées entre les familles Dingler et de Larive !

Il était isolé, dans son bonheur renaissant, étranger à tout ce qui n'était pas la libération prochaine de Mélanie, — à l'oubli complet, absolu de ce qui s'était passé entre lui et le comte Tiburce de Larive, qu'il pensait bien ne jamais plus rencontrer sur son chemin, — les routes qu'ils avaient chacun à suivre dans la vie étant opposées l'une de l'autre !

Et Pierre Doizy, après le double orage, respirait vraiment une bouffée d'air pur, tout à son labeur et tout à son espoir !

Parmi les grandes causes criminelles qui soulèvent l'opinion, le cas de Mélanie Doizy était une affaire banale, vulgaire et sans prestige, qui ne pouvait guère attirer grand monde au Palais. L'affaire Mélanie Doizy n'avait donc attiré au Palais qu'un public restreint d'oisifs...

Dans la grande salle des assises, il faisait ce jour-là une chaleur accablante qui tombait du haut des verrières comme au milieu d'une fournaise...

Au banc de la défense, Me René Albert, penché sur ses dossiers, s'entretenait avec sa cliente, qui, dans le jour blafard du prétoire, faisait belle figure...

Mélanie Doizy, dans sa robe noire de deuil, simplement mise, portait sur sa tête un simple fichu de fausse dentelle. Son regard profond et clair se promenait, indifférent, sur l'auditoire, puis revenait se fixer du côté des bancs réservés aux témoins... où son fils Pierre, plus pâle qu'elle, plus nerveux, moins maître de lui, attendait impatiemment la fin des débats !

Les débats furent très courts. Interrogatoire, déposition des témoins, plaidoirie, réquisitoire et verdict ne devaient prendre qu'une seule séance.

Et l'interrogatoire commença, monotone et fastidieux :

— Votre nom ?

— Mélanie Doizy.

— Votre âge ?

— Quarante-six ans.

Et toute la litanie des questions et des réponses.

Sur la table, au pied du tribunal, comme unique pièce à conviction, le revolver de Pierre... Les aveux de l'accusée coupaient court à toute discussion serrée entre le président et la défense, qui n'avait rien à objecter aux demandes de la cour, aidant à éclairer la conscience des jurés !

L'instruction n'ayant, au surplus, dans cette cause toute simple, cité aucun témoin à charge, il n'y avait donc à la requête de Me René Albert que des témoins de moralité, tous à décharge, pour renforcer l'apitoiement des douze jurés !...

Il y avait là M. Dingler et sa fille, qui vinrent dire au tribunal en quelle estime particulière ils tenaient la mère de Pierre, le jeune pilote de l'usine Dingler...

Pour renforcer leur témoignage, il y avait là la marquise de Larive et son fils le comte Tiburce...

Toutes ces dépositions se succédaient, rapidement et simplement !

Seule, celle du comte Tiburce fut marquée d'un incident dans la salle, auquel d'ailleurs personne ne prit grande attention...

Comme le comte de Larive s'avançait à la barre, pour déposer et confirmer l'opinion de sa mère sur la famille Doizy, un brouhaha se produisit, dans le public... suivi d'une légère interruption dans l'interrogatoire du président...

Mélanie Doizy s'était retournée vers son avocat...

— Qu'y a-t-il ? demanda-t-elle à Me René Albert...

Son défenseur avait imité son geste et s'était retourné vers les travées du haut, pour voir de quoi il retournait. Un des gardes municipaux, qui suait à grosses gouttes sous son shako, répondit :

— C'est une jeune femme qui s'est trouvée mal ! Ça n'a rien d'étonnant, par une chaleur pareille !...

Pierre Doizy, de son côté, au banc des témoins, promenait sur la salle son regard morne... M. Dingler le renseigna, en s'épongeant le front :

— C'est une spectatrice des tribunes que les huissiers emportent, évanouie ! Dans une semblable étuve, c'est tout naturel !

Le comte de Larive, à la barre, attendait toujours que le président eût ramené le calme et le silence pour achever sa déposition. Il tournait le dos à la salle et ne put voir, pas plus que Pierre Doizy au banc des témoins, que la jeune femme qui s'était trouvée subitement mal de chaleur, au dire de chacun, était Marcelle, la petite modiste de Belleville, venue là en curieuse.

Et sa curiosité avait été bien mal récompensée en reconnaissant tout à coup, dans le témoin cité sous le nom de Tiburce de Larive, son amant, Georges Dupont !

La plaidoirie de Me René Albert fut ce qu'elle devait être : éloquente, émouvante et persuasive !...

Il fit, avec une fougue véhémente, le procès de l'alcoolisme qui engendre les pires déchéances et conduit à toutes les catastrophes... Et lorsque, dans une péroraison rapide, il établit un bref parallèle entre la pauvre accusée, qui méritait toutes les indulgences, et son fils, son orgueil, son unique raison de vivre, le jeune aviateur Pierre Doizy, dont le front s'auréolait d'une jeune gloire, tous les regards se tournèrent avec une évidente sympathie vers le banc des témoins où le petit mécano était assis, le visage enfoui dans ses deux mains, comme honteux de cet hommage public qui, pour lui, pour sa mère, pour Mme de Larive et son fils Tiburce, mais pour eux quatre seulement, — n'était qu'un mensonge officiel.

Une suspension d'audience d'un quart d'heure permit à tout le monde de respirer et d'échanger des impressions... Pour personne, l'acquittement de Mélanie ne faisait doute.

Et l'on rentra dans la salle pour entendre le réquisitoire.

L'avocat général, dans un langage ferme et précis, sans aucune précaution oratoire, commença par admettre délibérément toutes les circonstances atténuantes indiquées par Me René Albert... Mais il s'éleva nettement contre l'acquittement préconisé.

Lui aussi savait retourner son jury comme un gant.

— Il était temps, proclama-t-il, de ne pas absoudre le meurtre que la faiblesse de trop de verdicts rendait sans risques ! Le meurtre, quel qu'il soit, est toujours un meurtre, et le jour où la société laissera à l'individu le soin de punir et de se venger, ce jour-là, la société aura fini son rôle.

« Au surplus, messieurs les jurés, il est nécessaire que j'ajoute devant vos yeux une touche au portrait qu'a peint de l'accusée son éminent défenseur, avec son talent habituel...

« C'est dans les procès de l'instruction que je la relève, et elle si insignifiante que la défense n'a pas jugé utile d'en parler ! C'est une simple note de police, trouvée dans le dossier de l'accusée, étrangère à son procès, j'en conviens, puisque M. le Président lui-même n'en a point usé dans son interrogatoire... Mais sa signification, à mes yeux, a tout de même une valeur... »

(A suivre.)